



Procès-verbal de Comité de direction
Vendredi 08/12/2023

Compte rendu
N°05-2023

Présents:

| <u>Collège 1</u> | | <u>Collège 2</u> | |
|--|------------------------------------|-------------------|------------------|
| <u>Titulaires</u> | <u>Suppléant</u> | <u>Titulaires</u> | <u>Suppléant</u> |
| Coraline SAURAT Arnaud CHATTARD Jean-Michel BRUGNERA Alain MENDEZ | Pascal CHARLES Gilbert MAUGIRON | Florian GARRIGUES | Alain COLLAUD |

Membres qualifiés: Gite de France, ESF Alpe du Grand Serre

Absents:

| <u>Collège 1</u> | | <u>Collège 2</u> | |
|--|--|--|---|
| <u>Titulaires</u> | <u>Suppléant</u> | <u>Titulaires</u> | <u>Suppléant</u> |
| Raymond MASLO Alain SIAUD Guillaume MONTANER | Richard BATKO Fabienne PREVOT Philippe FAURE Marie-Claire DECHAUX | Franck PERRON Guillaume MACE Nicolas CABUS | Gérard JACQUEMIN Raoul ATTANASIO Magali MAZZEGA |

Membres qualifiés :

Eric BONNIER, Fabien MULYK, Parc des Ecrins, Association des commerçants de l'Alpe du Grand Serre, EDF, WSA le Sautet, Association Savel Terre d'Evasion

Excusés:

| <u>Collège 1</u> | | <u>Collège 2</u> | |
|------------------------------------|------------------|--|---|
| <u>Titulaires</u> | <u>Suppléant</u> | <u>Titulaires</u> | <u>Suppléant</u> |
| Paolo FONTEBASSO Fabiola COUHIN | Franck GERBI | Christophe DAPPEL Damien GIRARD | Soeur Marie-France BROTHIER Riccardo PEZ Stéphanie GIRARDEY |

Membres qualifiés :

Marie-Noëlle BATTISTEL, Petit Train de la Mure

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de présents : 8 dont 5 titulaires et 3 suppléants

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix délibératives : 8

Ordre du jour

- Le mot de la Présidence
- Bilan du service communication 2023
- Ressources humaines
- Bilan 2023 et objectifs 2024

- Politique sociale
- Délibération à prendre :
 - Adhésion au COS 38
 - Tarifs boutique
 - Tarifs partenariat 2024
 - Validation des convention AGS NATURE – 2024
 - Tarifs des prestations activités AGS NATURE
 - Demande de subvention 2023 : Programme accompagnement acteurs touristiques
 - Demande de subvention 2024 : Programme accompagnement acteurs touristiques
- Présentation de la réflexion en cours : Comment équilibrer nos 3 missions accueillir, fédérer et promouvoir
- Questions diverses

Monsieur le Président vérifie que le quorum est atteint et le Directeur rappelle à l'Assemblée que si le quorum n'est pas atteint, les délibérations ne peuvent pas être votées et qu'il y a une deuxième convocation 7 jours après.

Le mot de la présidence

Monsieur le Président remercie les membres de l'Assemblée pour leur présence et notamment les élus qui sont très souvent sollicités pour des réunions plusieurs fois par semaine. Il rappelle également qu'il est conscient que l'horaire n'est pas idéal pour les socio-professionnels.

Il explique qu'une réflexion est à mener sur le fonctionnement du comité de direction. Le codir a été élargi aux membres qualifiés et force est de constater que seul Gites de France et l'ESF Alpe du Grand Serre sont présents. Concernant les membres qualifiés, on ne nomme pas de personne en particulier de cette façon ils peuvent choisir le membre qui les représente au Codir et changer à chaque fois.

Le Codir tel qu'il est constitué aujourd'hui ne fonctionne pas, les membres sont élus pour 6 ans (liste figée) mais certains ont arrêté leur activité, d'autres ne viennent jamais.

Il va donc falloir trouver une nouvelle façon de travailler ensemble.

La communication 2023

Le bilan de la communication 2023 est présenté par Capucine Girard, responsable du service communication au sein de Matheysine Tourisme.

La communication est déployée selon divers supports : le site internet, les éditions et la PLV (publicité sur les lieux de vente), le plan médias, les relations presse, les réseaux sociaux, les newsletters et l'évènementiel.

Tout d'abord, concernant les éditions et la PLV, on est reparti sur la réédition des brochures existantes (les complices hiver et été) et la nouveauté pour l'année 2023 est la création de roll-up (4) pour présenter la Matheysine (C'est quoi ? C'est où ?). En effet, la question est souvent posée de la localisation de la Matheysine. Il y a aussi un roll-up été et un hiver.

Le site internet a beaucoup évolué cette année notamment avec la fusion du site de l'AGS et celui de Matheysine Tourisme, sa réorganisation, la production de contenus optimisés pour positionner le site en haut des moteurs de recherche. Il y a aussi la mise à jour de l'agenda en ligne des événements et de l'intégration de formulaire de récupération d'email pour envoyer de l'emailing. C'est une méthode pour fidéliser les visiteurs en les recontactant. Aujourd'hui il faut penser mobile car les ¾ des visiteurs utilisent leur mobile pour consulter le site.

Par ailleurs, en ce qui concerne les réseaux sociaux, on travaille sur du contenu éditorial et en collaboration avec AGS Nature avec notamment le jeu-concours pour gagner un forfait. Les réseaux sociaux sur lesquels Matheysine Tourisme est présent sont : Facebook, Instagram et LinkedIn (réseau professionnel utilisé pour communiquer avec des partenaires professionnels et institutionnels et pour les recrutements).

Cette année le service communication a beaucoup travaillé sur le plan médias qui consiste en l'achat d'espace publicitaire et les relations presse avec beaucoup de parutions en 2023. Mais aussi sur les newsletters (6 envois cette année). Il s'agit de e-mailing envoyés à partir d'une plateforme et la newsletter a 3 cibles principales : le grand public, les sociaux professionnels et la presse.

Frédéric Astrua, pour Gîtes de France, explique que des associations comme Alpe du Grand Serre Demain comptent 3500 adhérents, « Y-a-t 'il une possibilité de diffuser la liste à Matheysine Tourisme ? » La réponse apportée est non, car il faudrait que cela soit notifiée lors de l'adhésion des membres aux associations.

M. le Maire de Mayres-Savel indique que pour monter le nombre de vues sur les réseaux sociaux il faudrait mettre la mention *Savel terre d'évasion* faisant référence à la centrale de réservation du camping de Savel et des activités annexes.

M. le Président explique que le financement de l'Office se fait notamment par les subventions apportées par la Communauté de Communes avec notamment les attributions de compensation (la Mure et la Morte) et la taxe de séjour. L'Office se doit d'être présent sur ces communes et notamment à l'AGS car de gros projets sont portés par la Communauté de Communes en ce moment et il s'agit d'un pôle touristique important.

Frédéric Astrua explique que le Mole de Savel devrait être exploité différemment et en effet, le Directeur expose qu'une subvention de 15k€ était destinée au Mole de Savel par la Communauté de Communes, que plusieurs réunions ont eu lieu et qu'aucune entente pour travailler ensemble n'a été trouvée.

M. le Maire de Mayres-Savel montre la mauvaise foi des dirigeants du Mole avec leur faible déclaration de taxe de séjour alors que leur parking réservé aux camping-cars était complet toute la saison d'été 2023.

Ressources humaines

Le Directeur présente les recrutements 2023 et l'équipe en place, à son arrivée seulement 2 personnes étaient en CDI, aujourd'hui on en compte 4. Une réflexion a été menée pour la mise en place du Comité des Œuvres Sociales (COS38) pour l'ensemble du personnel. L'adhésion a ce comité apporte des avantages sociaux aux salariés et il s'agit d'une adhésion volontaire. La part employeur est de 0.90% du salaire brut mensuel et de 0.10% pour la part à la charge du salarié. Il explique également la nécessité de mettre à jour les fiches de poste des agents qui

seront accompagnées par des modification d'échelon et d'indice. Il souhaite également attribués de manière pérenne 2 jours de congés par an supplémentaire car les congés sont systématiquement pris de manière fractionnée. Par ailleurs, le Directeur liste les formations auxquelles les salariés ont participé en 2023 dans le cadre du plan de développement des compétences.

Le Directeur termine par l'embauche de l'animateur de réseaux en janvier 2024 sous réserve d'obtenir la subvention des espaces valléens.

Bilan 2023 et objectifs 2024

Le Directeur dresse le bilan de l'année écoulée en fonction des attendus et des résultats, et fixe les objectifs pour l'année 2024 selon plusieurs thèmes.

Tout d'abord, un gros travail a été fait sur les ressources humaines pour optimiser le travail de chacun, avoir des salaires justes et pérenniser l'équipe.

Ensuite, concernant l'adhésion à Matheysine Tourisme, cette année est marquée par l'édition d'un guide partenaire et l'adhésion des sociaux professionnels, hébergeurs, commerçants, associations, collectivités qui a généré 8000€ de recettes. Pour accroître l'offre proposée aux partenaires, l'objectif en 2024 est de fédérer davantage les acteurs socio-économiques et les mettre en lien. L'arrivée prévue de l'animateur réseaux devrait le permettre.

Concernant la commercialisation, cette année un outil a été mis en place permettant la vente de manière identique dans chaque bureau d'information touristique, mais aussi chez les partenaires comme les maisons du tourisme et la maison du parc. L'objectif 2024 est le développement de la boutique avec la vente d'affiches et de goodies. Il convient d'asseoir la marque Matheysine Tourisme et amener chaque socio professionnel à mettre sur son espace internet le lien vers le site Matheysine Tourisme.

De plus, en 2024, l'objectif est de mettre en place la démarche qualité avec la mise en place de procédures, d'une commission destination tourisme en Matheysine et associer les socio professionnels à celle-ci. Et également d'accompagner nos partenaires en développant les labels et les aider dans le classement des hébergements.

Frédéric Astrua demande s'il est prévu de mettre en place une porte d'entrée sur le territoire, M. le Président explique qu'à ce jour ce n'est pas prévu mais dans le cadre de l'aménagement du territoire il est prévu de mettre des panneaux sous les panneaux d'entrée des communes pour faire savoir qu'on est en Matheysine. Et il y aura peut-être quelque chose d'installé au niveau de la prairie de la rencontre de percutant.

Pour finir, le Directeur dresse le bilan concernant le comité de direction, le peu de membres présents lors des comités amène à une réflexion globale sur la méthode de convocation, les heures des réunions, le changement de certains membres et la manière d'animer les réunions.

En conclusion l'année 2023 compte de belles réussites soulignées par Frédéric Astrua et M. le Président explique que l'enjeu est de fédérer les communes autour de Matheysine Tourisme

mais difficile à ce jour car il y a 3 directeurs sur le territoire qui gère le tourisme (l'office, le Sivom et l'AGS) et tous ne travaillent pas main dans la main.

Politique sociale

Des politiques sociales peuvent être mises en place pour améliorer les avantages sociaux des salariés comme la mise en place du COS38, de la prise en charge du socle de la mutuelle à 100% (60% pris en charge à ce jour) et le changement de partenaire pour la prévoyance qui est en cours.

Délibérations à prendre

- **Adhésion au COS38**

Le Président rappelle les avantages de l'adhésion au COS38 pour les salariés.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

- **Les tarifs boutique**

Le Directeur présente les affiches créées avec le logo de la marque *Matheysine Tourisme*, le coût de fabrication par affiche est de 5€, elles seront vendues aux partenaires 7€ et chaque canal de commercialisation devra les vendre au prix unique de 15€, les coûts sont tous présentés TTC.
La délibération reprend également les tarifs des anciens produits de la boutique.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

- **Les tarifs des partenariats 2024**

Les tarifs pour l'adhésion à Matheysine Tourisme reste inchangés. Une ligne supplémentaire est rajoutée pour le partenariat avec les Gîtes de France qui paieront un tarif unique de 600€ annuel, qui permettra l'adhésion de tous leurs clients en centrale de réservation.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

- **Validation des conventions AGS NATURE -2024**

Comme cette année, il est prévu que le bureau d'information touristique de l'AGS vende des prestations d'activités pour le compte d'AGS NATURE et qu'ils mettent à disposition des employés de Matheysine Tourisme des forfaits saisons de ski alpin et de ski nordique.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

- **Les tarifs des prestations activités AGS NATURE**

Les tarifs des prestations d'activités 2024 sont soumis à délibération.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

- **Demande de subvention : programme accompagnement des acteurs touristiques 2023**

Afin de pouvoir accompagner au mieux les acteurs touristiques avec la mise en place d'outils, d'ateliers et de les fédérer avec l'arrivée d'un animateur réseau, une subvention a été demandée auprès des espaces valléens pour l'année 2023.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

- **Demande de subvention : programme accompagnement des acteurs touristiques 2024**

Cette même subvention est demandée à nouveau pour l'année 2024.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

Présentation de la réflexion en cours : Comment équilibrer nos 3 missions accueillir, fédérer et promouvoir

M. le Président, à la suite des différentes réunions qui ont eu lieu pour dresser le bilan de la fin de saison estivale 2023, explique que les sociaux professionnels présents aux réunions souhaitent des guides de randonnées à remettre à leurs clients. Ce guide référencera quelques petites randonnées à faire autour de leur lieu de vacances. Il est donc nécessaire de les personnaliser suivants différents secteurs.

Ils souhaitent également pouvoir informer leurs clients des évènements organisés autour de chez eux durant leur séjour.

Un autre constat est fait du côté de l'accueil avec l'établissement de statistiques qui montrent qu'il y a moins de personnes qui viennent physiquement dans les bureaux d'information, mais davantage sur le site internet et par téléphone.

Cette année le guide évènementiel n'a pas pu aboutir car trop peu d'associations ont répondu pour communiquer les dates de leurs évènements.

Frédéric Astrua précise qu'il est possible de récupérer les dates des évènements dans les mairies lors de la demande de débit de boissons. Malheureusement elles sont souvent faites en dernière minute, quand elles sont faites.

De son côté la Communauté de Communes travaille sur l'accueil à la ferme et comment aider les agriculteurs qui souhaitent développer cette activité et sur des guides clés en mains (à long terme) pour des sportifs qui souhaitent passer une ou plusieurs nuits sur le territoire.

Le bilan dressé est une baisse de la fréquentation des offices et une hausse de la demande en termes de supports de communication. Il faut donc rééquilibrer les axes de dépenses.

Une réunion a eu lieu avec l'équipe de Matheysine Tourisme pour travailler en ce sens.

Florian Garrigues propose de mutualiser les coûts d'accueil avec les socio professionnels pour accueillir les touristes. Cette proposition n'est pas reprise par l'assemblée.

M. le président attend les propositions de la responsable accueil pour diminuer les coûts car 75% du budget de Matheysine tourisme concerne la masse salariale et les recettes ne sont pas extensibles.

Questions diverses

Tout d'abord, le problème de la taxe de séjour est évoqué. M. le Président expose que les 2 plus gros campings ne déclarent pas et ne reversent pas la taxe. Il est dès lors difficile d'être crédible face aux hébergeurs de moins grande envergure.

Une intervention a été faite auprès des secrétaires de mairie pour les sensibiliser au problème.

Frédéric Astrua soulève aussi le problème des plateformes comme Airbnb dont les hébergeurs ne font pas les déclarations. Gîtes de France travaille pour apporter un service de qualité à ses adhérents.

M. le Président présente une solution avec la fourniture d'un kit à destination des communes. Ce kit les accompagnera dans la mise en place de l'attribution d'un numéro de référencement obligatoire pour qu'un hébergeur se déclare sur une plateforme de réservation. Sinon il faudra attendre la mise en place d'un plan local d'urbanisme intercommunal.

Le passage de la taxe de séjour à l'intercommunalité a été mal vécu par les communes qui avaient mis en place cette taxe au préalable. M. le Président déplore que la discussion n'ait pas été menée avant ce passage. Aujourd'hui il ne peut que comprendre leur frustration et souhaite pouvoir travailler de manière constructive avec chacun.

M. le Maire de St Théoffrey soulève un autre problème concernant la culture sur le territoire qui n'est pas suffisamment mise en avant et souhaite que Matheysine Tourisme l'accompagne notamment pour la communication des événements en l'hommage d'Olivier Messiaen. De manière plus générale le territoire Matheysin est riche de sa culture avec le musée, la mine image, ses artistes et il faudrait davantage de communication autour d'eux.

M. le Président et le Directeur propose leur venue lors de la prochaine journée de travail en l'honneur d'Olivier Messiaen.

Le Comité de Direction est clôturé à 17h15.